



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Service de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW

Santé animale

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 70, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

—
Réf: SEI/DEF

T direct: 026 305 80 70

Courriel: saav-sa@fr.ch

Givisiez, le 9 mars 2023

GRIPPE AVIAIRE – Nouvelle prolongation des mesures préventives sur toute la Suisse

Mesdames, Messieurs,

Par courrier du 24 novembre 2022, nous vous avons informés des mesures préventives contre la grippe aviaire, entrées en vigueur le 28 novembre 2022. Par courrier du 06 février 2023, une prolongation des mesures jusqu'au 15 mars 2023 au moins vous avait été communiquée.

La recrudescence des cas de grippe aviaire sur les oiseaux sauvages recensés en Suisse et leur multiplication en Europe ont incité l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) à prolonger, via une communication officielle du 06 mars 2023 aux services vétérinaires cantonaux, les mesures visant à endiguer l'épizootie en Suisse **jusqu'au 30 avril 2023 au moins**. L'objectif principal est de préserver la volaille domestique de tout contact avec les oiseaux sauvages.

Vous trouverez les informations pertinentes quant aux mesures obligatoires à respecter dans le communiqué de presse de l'OSAV en annexe ainsi que d'autres informations sur le site internet de l'Etat de Fribourg <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/agriculture-et-animaux-de-rente/la-grippe-aviaire>

Nous attirons également votre attention sur les quelques dizaines de cas positifs H5N1 en avifaune sauvage en Suisse, principalement sur des mouettes rieuses et goélands leucophées. Au moins deux mouettes rieuses ont également été diagnostiqués positives au H5N1 sur le lac de Morat. Au vu de ces récentes découvertes, la vigilance et les mesures de prévention sont primordiales pour les exploitations de rente et de hobby.

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Dr Grégoire Seitert
Chef de service et vétérinaire cantonal

Annexe

—

Communiqué de l'OSAV du 09.03.2023